



## Editorial

### Du désert à l'âge d'or

Que Jacques Sargos m'excuse d'utiliser le titre de son merveilleux ouvrage sur la forêt des Landes pour illustrer mes propos. Certains pourront les trouver excessifs. Le désert ne possédait-il pas un peu de vie avant l'installation d'un âge d'or, réel mais fugace, d'une économie gemmière que la production de bois n'a jamais égalée ?

### Malgré tout, quels progrès en 200 ans !

Un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros générant 32 000 emplois, un massif forestier contribuant en 2009 à 40 % du bois d'oeuvre et 48 % du bois d'industrie commercialisés en France (dont 85 % de bois certifiés PEFC, prouvant l'engagement des sylviculteurs aquitains dans la gestion durable). Sans oublier les aménités (social, touristique, paysage, captation de carbone, filtration de l'eau...) créées par cet environnement forestier et chiffrées par un organisme indépendant à une valeur de 800 €/ha/an, alors que le revenu issu du bois est compris, si tout va bien, entre 100 et 150 €/ha/an.

Conscients de l'importance de notre forêt, nous pensions que notre travail et notre mission étaient, après les incendies et les tempêtes, de recréer au plus vite et le mieux possible cette ressource vitale pour tous, en tenant compte des leçons du passé et des progrès de la science.

C'était oublier l'émergence de faux prophètes, frappés par une révélation au lendemain des catastrophes, prompts à nous conseiller pour la reconstitution de notre forêt.

Forêt créée par l'homme, forêt exigeant que chaque génération contribue à son renouveau, forêt qui se plante pour produire des arbres qui se coupent, faute de quoi, il n'y a plus de forêt.

Celui qui a traversé la Lande, après la tempête de 2009, du côté de Sébastopol ou Solferino, noms de lieux-dits qui ne doivent rien au hasard, a pu constater, dès les premières pluies, que les sols sont à nouveau inondés, la nature reprend le pas sur l'homme, le spectre des grandes étendues marécageuses revient.

→ Suite page 2



# Plaidoyer pour les forêts de plantation

Supplément

Alliance  
FORÊTS BOIS

Manifeste en faveur  
des forêts de plantation  
en France



Henri  
de CERVAL  
Président  
de la CAFSA

## Editorial (suite)

**Que nous propose-t-on aujourd'hui ?** Le retour au passé ? L'oubli d'efforts constants validés par des résultats probants lorsque la tempête nous a épargné ?

Au profit de quoi ?

- D'une régénération naturelle, parée de toutes les vertus, tirant un trait sur le travail et les résultats des généticiens forestiers dont nous bénéficions dans nos peuplements et qui nous encouragent à aller de l'avant ? Qu'ils aillent voir les résultats de ce type de régénération sur les 20 000 ha laissés pour compte de la tempête de 1999 dans le Médoc.

- De plantations de feuillus dont on connaît les limites dans la lande et les difficultés d'installation ? Laissons la nature faire son oeuvre et favorisons-là en bordure de nos pins sans nous lancer dans des investissements hasardeux.

Ce qui peut apparaître pour une caricature repose sur une tendance lourde qui doit nous inquiéter.

Les propos de ce Traité d'Union peuvent paraître décalés par rapport à nos missions d'organisation économique. Ils les rejoignent cependant : les forêts de plantation ont fait leur preuve dans nos Landes et ailleurs dans le monde. Ce sont elles qui alimentent nos industries et répondront demain aux nouveaux besoins de nos concitoyens. Nous voulons tirer la sonnette d'alarme sur un processus de désinformation non pas écologiste mais anti productiviste, qui promeut la régénération naturelle aux dépens des plantations et qui demain nous imposera zéro travaux et zéro intrants.

Evitons, propriétaires-sylviculteurs, industriels, salariés de la filière bois, de nous laisser prendre à ce jeu hasardeux. Que nos politiques locaux ou nationaux arrêtent de donner des tribunes et des subsides à des illusionnistes ou utopistes pour se rapprocher des acteurs de terrain qui travaillent à reconstruire, en tenant compte des leçons du passé et en ayant un oeil sur l'avenir, une forêt au service de l'économie et de l'environnement.

Ce Traité d'Union veut vous faire part d'une philosophie qui repose sur une expérience de 2 siècles de forêt de Pin maritime et sur les leçons des aléas qu'elle a traversés : incendies, tempêtes, crises économiques. Le modèle de forêt de plantation, auquel nous croyons, doit intéresser les autres espèces sur lesquelles notre nouveau groupe Coopératif « ALLIANCE Forêts Bois » a l'intention de s'investir, en particulier le Douglas du Tarn et du Limousin, les Peupliers de nos vallées.

Nous souhaitons rallier un maximum de forestiers à un système qui a fait ses preuves et se trouve aujourd'hui en danger : la production économique soutient la gestion durable, les forêts de plantation doivent être reconnues comme un système spécifique dans la politique forestière française.

Je n'oublie pas les défis qui nous attendent à l'aube de cette nouvelle année :

- Poursuite de la vigilance phytosanitaire dans nos forêts.
- Reconstitution des forêts dévastées par Klaus et actualisation du plan chablis gouvernemental pour l'adapter aux dégâts occasionnés par les scolytes.
- Recherche d'une meilleure valorisation de nos bois dans un environnement économique dégradé.

C'est l'espoir chevillé au corps et certain que nous saurons faire face à toutes ces difficultés que je vous présente mes meilleurs voeux pour 2012.

Henri de CERVAL  
Président de la CAFSA



## Mise en route d'ALLIANCE Forêts Bois

**ALLIANCE Forêts Bois, Union de Coopératives entre CAFSA, COFOGAR et FORESTARN, est opérationnelle, comme prévu, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.**

**Un important travail a été fait par les Conseils d'Administration et les équipes des Coopératives qui se concrétise :**

### ■ Sur le plan juridique

Par l'agrément des statuts par le Haut Conseil de la Coopération Agricole (HCCA), qui permet à l'Union d'exercer l'ensemble des activités prévues dans ses statuts.

### ■ Sur le plan commercial

Par un transfert sur ALLIANCE de la commercialisation des bois exploités par les Coopératives. Cette mise en commun des marchés améliore la valorisation des produits, la sécurisation de l'approvisionnement des clients industriels, les organisations et la logistique.

Elle est opérationnelle aujourd'hui grâce à un important travail en amont : analyse des marchés, nouvelle répartition des clients bois, mise en place d'assurance crédit, informatisation des circuits administratifs entre les coopératives, ALLIANCE et les clients.

